



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Rectorat de Bordeaux
SARH 1
CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX

- DEMANDE D'ALLEGEMENT DE SERVICE
- DEMANDE D'AMENAGEMENT D'EMPLOI DU TEMPS

Document à retourner **impérativement en double exemplaire et au plus tard le 22.12.2019** (délai de rigueur) au Rectorat :

SARH 1
CS 81499 – 33060 Bordeaux CEDEX

NOM : Prénom :

Né(e) le : / /

Affectation actuelle :

Téléphone personnel :

Corps (certifié, agrégé etc) :

Discipline :

Fonctions particulières le cas échéant (chargé de mission, DDFPT etc) :
.....

**Rappel : cet imprimé concerne uniquement les personnels titulaires enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré public et les psychologues gérés par le Rectorat.
Si vous êtes enseignant dans le privé, vous devez vous rapprocher de la Direction de la Gestion de l'Enseignement Privé.**

- Affectation actuelle :

- titulaire à titre définitif d'un établissement:.....
 titulaire à titre définitif en zone de remplacement :
préciser l' établissement de rattachement administratif.....
 affecté sur poste adapté (préciser).....

- Demande de mutation, congé de formation professionnelle, poste adapté pour la prochaine rentrée :

- Oui préciser..... Non

Etes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la MDPH :

- Non Demande en cours
 Oui duau..... (joindre la notification de la MDPH)

Périodes de congés (2018-2019, 2019-2020):

- | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------|
| Congé de maladie ordinaire | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | durée : |
| Congé de longue maladie | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | durée : |
| Congé de longue durée | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | durée : |
| Temps partiel thérapeutique | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | durée : |

Temps de travail souhaité pour 2020-2021 :

- temps partiel : Oui (préciser la quotité) : Non
- allègement de service : Oui (préciser nombre d'heures d'allègement demandé) :
 Non
- quotité totale de temps de travail prévue pour 2020-2021 :

- Avez-vous déjà demandé à bénéficier d'un allègement de service ? :

- Oui
Si allègement de service déjà accordé, préciser date et quotité attribuée
.....
 Non

Rappels : l'entrée dans le dispositif d'allègement de service est uniquement **médicale**.

Incidences de l'allègement sur le traitement de l'agent : il continue à percevoir l'intégralité de son traitement. L'allègement porte au maximum sur le tiers des obligations réglementaires de service et doit correspondre à un nombre entier d'heures hebdomadaires. L'agent ne peut effectuer aucune heure supplémentaire.

Aménagement d'emploi du temps demandé pour 2020-2021 :

- Avez-vous déjà demandé à bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps

- en interne auprès de votre chef d'établissement Oui Non

indiquer l'aménagement mis en place.....

.....

- auprès du SARH1 Oui Non Date(s) :

- Bénéficiez-vous d'un aménagement de votre poste au titre de votre handicap (matériel adapté etc) : Oui préciser :

.....

.....

Non

Demande en cours

- Aménagement d'emploi du temps demandé dans la limite des nécessités de service:

- Aménagement des horaires (exemple : plutôt cours le matin ou l'après midi)

Préciser :

.....

.....

- Attribution d'une salle de classe unique: Oui Non

- Autre besoin spécifique : (préciser).....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les personnels ne doivent pas solliciter directement le médecin de prévention : son avis sera sollicité par le SARH 1.

Le dossier de demande doit être dûment complété, visé et accompagné impérativement d'un certificat médical sous pli confidentiel à l'attention du médecin de prévention.

